

# **INFOTEL**

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros  
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II  
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY  
SIRET : 317 480 135 000 35

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PRÉSENTÉ À**

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 20 MAI 2015**

*(Exercice clos le 31/12/2014)*

*(Rapport sur la gestion du groupe, inclus)*

**– MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION –**

	Durée du mandat	date de nomination	date de renouvellement
<b>Monsieur Bernard LAFFORET</b> Président, Directeur Général	<b>6 ans</b>	<b>23 mai 2012</b>	<b>AG de mai 2018</b>
<b>Monsieur Michel KOUTCHOUK</b> DG Délégué, Administrateur	<b>6 ans</b>	<b>23 mai 2012</b>	<b>AG de mai 2018</b>
<b>Madame Josyane MULLER</b> DG Délégué, Administrateur	<b>6 ans</b>	<b>23 mai 2012</b>	<b>AG de mai 2018</b>
<b>Madame Janina COHEN</b> Administrateur	<b>6 ans</b>	<b>23 mai 2012</b>	<b>AG de mai 2018</b>

**– DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES, NON ADMINISTRATEURS –**

	Durée du mandat	date de nomination	date de renouvellement
<b>Monsieur Jean-Marie MEYER</b>	<b>6 ans</b>	<b>23 mai 2012</b>	<b>CA de mai 2018</b>
<b>Monsieur Eric FABRETTI</b>	<b>6 ans</b>	<b>23 mai 2012</b>	<b>CA de mai 2018</b>

**– COMMISSAIRES AUX COMPTES –**

	Durée du mandat	date de nomination	date de renouvellement
<b>AUDIT CONSULTANTS Associés</b> Représenté par Monsieur Jacques RABINEAU	<b>5 ans</b> <b>(pour la durée restant</b> <b>à courir du mandat</b> <b>de son prédécesseur)</b>	<b>7 décembre 2011</b>	<b>AG de mai 2016</b>
<b>CONSTANTIN ASSOCIES</b> Représenté par Monsieur Jean Paul SEGURET	<b>6 ans</b>	<b>26 mai 2010</b>	<b>AG de mai 2016</b>

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour, en **Assemblée Générale Mixte**, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2014**, vous présenter les résultats du groupe qu'elle contrôle, ses perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice et l'affectation des résultats.

## **LE GROUPE INFOTEL**

### **PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE**

En 2014, Infotel a enregistré un chiffre d'affaires de 157 M€, en croissance entièrement organique de 10,1 % par rapport à 2013, tout en améliorant sa rentabilité.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services s'établit à 149,8 M€ en progression de 11,4 %. Cette progression surpasse la croissance moyenne du secteur des services informatiques (+ 0,9 % en 2014) et montre que le groupe Infotel prend des parts de marché, en particulier dans la Banque / Finance qui dépasse l'Industrie qui était le secteur le plus important ces dernières années. Cette croissance a été accompagnée par 222 recrutements, chiffre en nette progression (170 en 2013).

Le chiffre d'affaires des produits logiciels enregistre une baisse de 11,6 % avec 7,2 M€, conséquence d'une diminution des royalties IBM (3,9 M€) au seul premier trimestre, mais reste néanmoins supérieur à celui de 2012.

Le résultat opérationnel courant de l'année s'établit à 16,8 M€ (contre 14,3 M€ en 2013) soit 10,7 % du chiffre d'affaires. Cette amélioration de la rentabilité de l'activité de services fait mieux que compenser la baisse du chiffre d'affaires des logiciels. Ceci a été réalisé avec un niveau de charges stable : les charges de personnel ont représenté 45,5 % du chiffre d'affaires et les charges de sous-traitance se sont élevées à 34,4 % du chiffre d'affaires. Le taux d'intercontrats est resté très faible et stable à 2 %.

Le résultat net part du Groupe ressort à 11,0 M€ (7,0 % du chiffre d'affaires). Compte tenu de notre excellent niveau de trésorerie (38,2 M€) qui nous laisse la possibilité d'acquisitions substantielles, nous proposons le versement d'un dividende de 0,8 € par action.

### **RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE**

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 157 030 k€ pour l'exercice 2014 contre 142 687 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 10,10 %.

L'année 2014 a été portée par une croissance dynamique de l'activité Services (95,38 % du CA) qui progresse de 11,36 % passant de 134 504 k€ à 149 782 k€, et une légère baisse de 11,43 % de l'activité Logiciels passant de 8 183 k€ à 7 248 k€.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 9,29 %. Elles passent de 128 352 k€ en 2013 à 140 270 k€ en 2014.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 16 760 k€ et représente 10,67 % du chiffre d'affaires alors qu'il s'élevait à 14 335 k€ en 2013 et représentait 10,05 % du chiffre d'affaires, soit une légère hausse de 0,62 points.

Le résultat financier est positif de 138 k€ contre un résultat financier négatif de 8 k€ pour l'exercice précédent.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 5 732 k€, le résultat net part du Groupe consolidé s'élève à 11 000 k€ contre 9 500 k€ pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres – part du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2014 à la somme de 57 385 k€.

La variation des capitaux propres consolidés de 6 820 k€ s'explique par les éléments suivants :

- résultat 2014 : + 11 000 k€ ;
- distribution de dividendes de l'assemblée du 21 mai 2014 : - 4 659 k€ ;
- augmentation de capital suite à l'exercice d'options de souscription d'actions : Néant ;

- variation des primes liées au capital : Néant ;
- variation de la réserve de conversion : + 31 k€ ;
- comptabilisation des paiements fondés sur les actions : Néant ;
- impact des mouvements sur actions propres : - 688 k€ ;
- variation de périmètre : - 240 k€ ;
- autres variations : Néant.

## **ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

## **RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET DES COMPTES CONSOLIDÉS**

Les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été établis selon les mêmes règles et principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent.

## **INFORMATION SUR LES RISQUES DE MARCHÉ ET LES RISQUES PAYS**

### • Risque de taux

À ce jour, le Groupe n'a aucun endettement financier significatif, et ne détient pas d'autre actif financier que des SICAV de trésorerie. Le risque de taux est donc marginal.

La Société et le Groupe n'ont pas recours à l'utilisation d'instruments financiers pour faire face au risque de taux.

### • Risque de change

	<b>US Dollar</b>
Actifs	1.983
Passifs	659
Position nette	1.324

La position nette avant gestion correspond à la différence entre l'actif et le passif en devises.

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et sur les royalties IBM. Elle n'a pas procédé à la couverture de ces risques jusqu'à présent, hormis le recours ponctuel à des ventes à terme de devises détenues en banque. En 2014, la société mère n'a pas eu recours à des ventes à termes de devises détenues en banque.

Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires du groupe **Infotel** pouvant être concernée par une variation du dollar US est d'environ 4 542 k€, soit 2,9 % du chiffre d'affaires global.

Une évolution du cours du dollar US de plus ou moins 10 % aurait un impact sur le résultat financier de plus ou moins 109 k€.

Les ventes en Europe sont réalisées dans la zone Euro et ne présentent donc pas de risques de change.

#### • Risque de liquidité

**Infotel** a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité qu'elle estime nul en raison d'une absence d'emprunt et de la trésorerie excédentaire dont elle dispose. Par conséquent, elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

#### • Risque sur actions

La politique de gestion de la trésorerie du Groupe est extrêmement prudente : elle consiste à placer les liquidités dans des SICAV de trésorerie et des dépôts à terme pour que ces sommes soient rémunérées et qu'elles puissent être facilement disponibles. L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires et aux actions propres. La Société ne supporte pas de risques sur actions liées à des investissements dans des entités non consolidées car elle ne réalise pas de placements en actions.

Le portefeuille de valeurs mobilières et d'actions propres tel qu'il apparaît dans les comptes consolidés du groupe **Infotel**, se décompose de la manière suivante :

Actions propres : 104 k€  
SICAV de trésorerie : 12 065 k€

Ces actifs ne font l'objet d'aucune provision.

#### • Risque pays

L'activité du groupe étant exercée essentiellement sur le territoire de l'Europe occidentale et les États-Unis, le risque pays est considéré comme marginal.

#### **INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT – FOURNISSEURS (art. L. 441-6-1 du Code de commerce)**

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

<b>2014</b>	Non Echues	Echues Inférieurs à 60 jours	Echues supérieurs à 60 jours	<b>TOTAL</b>
<b>Dettes fournisseurs (hors groupe) en K€</b>	234	0	0	234

<b>2013</b>	Non Echues	Echues Inférieurs à 60 jours	Echues supérieurs à 60 jours	<b>TOTAL</b>
<b>Dettes fournisseurs (hors groupe) en K€</b>	307	0	0	307

## **INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT – CLIENTS (art. L. 441-6-1 du Code de commerce)**

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des créances à l'égard des clients, par date d'échéance :

### **Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2014**

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2014	Total	dont non échues	dont échues depuis moins de 30 jours	dont échues depuis moins de 60 jours	dont échues depuis moins de 90 jours	dont échues depuis plus de 91 jours
Créances Clients	<b>43 982</b>	19 695	1 518	16 381	2 903	3 485
%	<b>100%</b>	45%	3%	37%	7%	8%

### **Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2013**

Ventilation des échéances des créances clients au 31/12/2013	Total	dont non échues	dont échues depuis moins de 30 jours	dont échues depuis moins de 60 jours	dont échues depuis moins de 90 jours	dont échues depuis plus de 91 jours
Créances Clients	<b>46 148</b>	20 983	3 012	15 986	3 488	2 679
%	<b>100%</b>	45%	6%	35%	8%	6%

## **POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE ET ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les mentions relatives à la manière dont le groupe **Infotel** prend en compte les conséquences environnementales de son activité.

Nous exposons également les engagements d'**Infotel** en faveur du développement durable.

### **POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE**

#### **Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales**

**Infotel** exerce une activité intellectuelle qui n'est pas une activité polluante.

Cependant, **Infotel** est soucieux de l'impact de ses activités sur l'environnement. Ainsi, le Groupe s'efforce de réduire son impact négatif dans les domaines qui le concernent, de respecter la législation et les normes environnementales, et d'améliorer en permanence la performance environnementale de ses activités. Les émissions de carbone des sociétés du Groupe sont, pour la majeure partie, dues à la consommation d'énergie de ses installations et en particulier la consommation en équipements informatiques.

De plus, la préoccupation pour l'environnement du groupe **Infotel** a été formalisée dans une démarche structurée qui s'est conclue par l'obtention de la certification ISO 14001 le 29 juillet 2011 et son renouvellement en 2014.

## **Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement**

Le Groupe mesure quotidiennement la consommation énergétique dans ses bureaux et centres de service et étudie les opportunités d'un meilleur rendement.

Tous les salariés sont sensibilisés dès l'embauche aux valeurs environnementales. Le Groupe, dans le cadre de sa démarche ISO 14001, demande à chacun de ses partenaires d'avoir une attitude éco-responsable et privilégie les relations avec les fournisseurs détenteurs d'un label.

## **Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions**

Tous les services de l'entreprise sont tenus de rationaliser au mieux leur consommation électrique.

Chaque réfection ou ouverture de nouvelles installations doit être l'occasion d'envisager et d'adopter des systèmes de technologie efficace d'économie d'énergie.

Dans le cadre de la certification ISO 14001, le Groupe a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) inspiré des exigences de la norme visant l'amélioration permanente de ses performances environnementales. Le Groupe a mis en place une politique environnementale visant à réduire sa consommation de papier et sa consommation d'énergie. L'objectif retenu est de ne pas dépasser la consommation de 2014 en papier et énergie.

## **Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement**

En l'absence de risque environnemental, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision pour risque de pollution.

Aucune question environnementale n'influence l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles.

## **POLLUTIONS ET GESTIONS DES DECHETS**

### **Mesures de prévention, réduction, réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement**

L'activité des sociétés du groupe **Infotel** ne représente aucun risque pour l'environnement de nature à affecter gravement l'air, l'eau et le sol et n'est donc pas concernée par d'éventuelles mesures de prévention ou de réduction à cet effet.

### **Mesure de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets**

La société a mis en place un système de collecte sélective des déchets (papier, D3E). La quantité de papiers et de cartons générée par l'activité sur l'exercice 2014 est de 6,5 tonnes. La collecte de l'ensemble des D3E a été initialisée dans l'année 2013 et les quantités sont de 1,6 tonne en 2014.

### **Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité**

Dans le cadre de ses activités, la société n'émet aucune nuisance sonore.

Et d'une manière générale la société **Infotel** n'est concernée par aucune forme de pollution spécifique à son activité.



## **UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES**

<b>Informations environnementales</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Consommation en eau	2 912 m <sup>3</sup>	3 062 m <sup>3</sup>	3 211 m <sup>3</sup>
Consommation en électricité	1 165 MWh - 90,9 kT CO <sup>2</sup>	1 008 MWh - 78,6 kT CO <sup>2</sup>	1 033 MWh - 80,6 kT CO <sup>2</sup>
Consommation en matières premières	Néant	Néant	Néant
Consommation en autres énergies	Néant	Néant	Néant
Utilisation des sols	Néant	Néant	Néant

Pour évaluer l'équivalent CO<sup>2</sup> de la consommation en électricité, il a été retenu que 1kWh = 0,078 tonnes d'équivalent de CO<sup>2</sup>.

## **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

### **Rejet de gaz à effet de serre**

Le Groupe prépare un Plan de Déplacement Entreprise qui contribuera aux objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Il se prépare à mettre en place les conditions nécessaires à la mesure des émissions de gaz à effet de serre.

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des salariés du Groupe sont faibles en raison de la part prépondérante des transports allant du lieu de domicile au site du client. De plus, l'essentiel des véhicules des salariés n'appartiennent pas au Groupe. L'impact de la plupart des déplacements est donc indirect.

Le Groupe dispose d'une flotte de véhicules comprenant 10 automobiles et 5 motocyclettes. Les rejets en termes d'émission sont très faibles du fait de la petite taille de la flotte. Le Groupe a également mis en place un système de visioconférence pour limiter les déplacements.

Malgré la croissance des effectifs, l'évolution du taux d'émission de CO<sup>2</sup> est moindre, ce qui traduit une bonne gestion de la consommation d'électricité.

### **Adaptation aux conséquences du changement climatique**

À travers ses implantations, le Groupe mène une politique tendant vers le développement économique peu consommateur de carbone et des stratégies d'adaptation au changement climatique.

## **PROTECTION DE LA BIODIVERSITE**

**Infotel** n'a pas mis en place de plan relatif à la biodiversité, compte tenu de la nature de ses activités.

## **RAPPORT (RSE) INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Infotel** souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement partout où les sociétés du Groupe interviennent.

Le Groupe a placé les enjeux de développement durable au cœur de sa stratégie, et l'exprime dans sa Charte Qualité.

La politique du Groupe s'inscrit dans une démarche de développement durable qui est fondée sur la conviction que son développement à long terme dépend en partie de la façon dont **Infotel** assume sa responsabilité dans les domaines sociaux et environnementaux.

## **Impact territorial, économique et social de l'activité de la société**

En matière d'emploi et de développement régional, **Infotel** a adopté une stratégie de proximité et est très engagée dans l'économie locale à travers ses différentes implantations sur tout le territoire français :

en région parisienne, à partir des sites de Neuilly-sur-Seine, Bagnolet et Nanterre ;

dans le Nord, à partir du site de Lille ;

à l'Ouest, à partir des centres de service de Rennes, de Nantes, du Mans, de Niort de Brest et de Bordeaux ;

dans le Sud-Ouest, à partir du centre de service de Toulouse ;

dans le Sud-Est, à partir des centres de service de Lyon, de Dijon, d'Aix-Marseille et de Nice.

En sa qualité d'entreprise française, **Infotel** poursuit une véritable stratégie de proximité qui lui permet d'être à la fois très proche de ses clients, mais aussi d'offrir à ses collaborateurs, une qualité de vie.

En matière d'impact territorial, économique et social sur les populations riveraines ou locales, le Groupe fait du développement régional un élément de sa stratégie, contribuant ainsi à un impact territorial de ses activités en matière d'emploi. Infotel est très impliquée dans l'économie locale et d'une manière générale se fait fort de privilégier le « *nearshore* », c'est-à-dire les acteurs nationaux (ou de pays proches) par opposition à l'« *offshore* » : **Infotel** n'a donc pas la volonté de faire appel à une main d'œuvre éloignée, même à bas coûts.

Si **Infotel** ne met pas en place de projets de partenariat définis avec les écoles et les universités, le Groupe a une politique d'emplois des jeunes dynamique : **Infotel** embauche beaucoup de jeunes diplômés en 1<sup>er</sup> emploi, qui bénéficient d'une formation en interne. **Infotel** participe régulièrement aux forums des écoles et des universités.

## **Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société**

Compte tenu de l'activité du Groupe, **Infotel** n'a pas vocation à entretenir des relations privilégiés ou des actions de mécénat et de partenariat avec des associations d'insertion, de défense de l'environnement, de protection de consommateurs et avec les populations riveraines.

Toutefois, **Infotel** s'investit particulièrement en matière de formation, et entretient des relations étroites et privilégiées avec les établissements d'enseignement informatique, et met en place des partenariats qui débouchent sur des apprentissages, des stages, et des formations.

En termes de gouvernance, c'est la Direction générale qui est chargée de la mise en œuvre de la politique de développement durable du Groupe.

## **Sous-traitance et fournisseurs**

De même, **Infotel** prend en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans le choix de ses fournisseurs et sous-traitants et privilégie les interlocuteurs nationaux conformément à sa politique de développement de l'emploi.

**Infotel** a recours à la sous-traitance étrangère de manière marginale. Cette dernière représente moins de 0,5 % de la totalité des sous-traitants.

D'une manière générale, **Infotel** entretient des interactions avec les parties prenantes. Ces interactions sont de différentes natures et répondent à des besoins variés.

## **Loyauté des pratiques**

**Infotel** n'est pas concerné par les dispositions relatives à la santé et à la sécurité des consommateurs compte tenu de ses activités de prestations de services en informatique auprès des entreprises.

Compte tenu de l'activité d'**Infotel**, aucune action de prévention de la corruption ne nécessite une mise en œuvre particulière.

Le Groupe a mis en place une politique de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité des chances.

### **Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme**

**Infotel** conduit son développement dans le respect des droits humains et sociaux fondamentaux et le respect de l'environnement partout où il exerce son activité.

Les pays où **Infotel** est implanté ne contreviennent pas aux droits de l'homme et libertés fondamentales.

En termes de parité, **Infotel** veille à avoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans ses équipes. Bien que les dispositions de la Loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle n'entre en vigueur qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Conseil d'administration d'**Infotel** comprend déjà autant d'administrateurs femme que d'homme.

La stratégie RSE pour l'année 2015 prévoit de renforcer le dialogue avec les parties prenantes avec l'objectif de travailler sur la déclinaison des sujets RSE dans les activités, et notamment le sujet des droits de l'homme.

Dès lors, un regard particulièrement attentif est apporté sur les conditions de travail de tout le personnel du Groupe, ainsi que celles de ses sous-traitants. Un article paru dans la revue Capital de février 2015 classe **Infotel** dans les 400 meilleurs employeurs de France, au 24<sup>e</sup> rang des sociétés High Tech, pour la qualité des conditions de travail au sein de l'entreprise.

## **INFORMATIONS SOCIALES**

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les mentions relatives aux données sociales de l'activité d'Infotel.

<b>Informations sociales</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Effectif total au 31 / 12	1247	1146
Embauches CDI	197	170
Embauches CDD	0	0
Licenciements économiques	0	0
Licenciements pour autres causes	12	11
Heures supplémentaires forfaitaires	100 par personne et par an	100 par personne et par an
Main d'œuvre extérieure	Néant	Néant
Plans de réduction d'effectifs	Néant	Néant
Organisation du temps de travail	Annualisation à 80 %	Annualisation à 80 %
Durée du temps de travail	37,20 heures par semaine	37,20 heures par semaine
Durée du temps partiel (moyenne)	31 heures par semaine	31 heures par semaine
Motifs et taux d'absentéisme	Maladie, maternité : 2,4 %	Maladie, maternité : 2,2 %
Rémunération moyenne incluant les primes (hors dirigeants)	40 365 €/ an	40 100 €/ an
Évolution des rémunérations individuelles de base dans l'année	+3,6 % en moyenne	+3,4 % en moyenne
Charges sociales	45 % des rémunérations	45 % des rémunérations
Intéressement	Néant	Néant
Participation (Infotel Conseil)	Coefficient 4/7	Coefficient 4/7
PEE	Oui, y compris en actionnariat	Oui, y compris en actionnariat
Égalité professionnelle entre hommes et femmes : salaire moyen	2,5 % de plus pour les hommes	3,6 % de plus pour les hommes
Égalité professionnelle : salaire qualification médiane (C2.2)	Écart -0,1 % non significatif	Écart -0,7 % non significatif
Accords collectifs	RTT	RTT
Hygiène et sécurité	4 CHS, maladie prof. : néant	4 CHS, maladie prof. : néant
Accidents de travail et de trajet avec arrêt	4	8
Accident de travail et de trajet mortel	0	0
Formation	1 058 k€ soit 2 % des salaires	921 k€ soit 2,1 % des salaires
Handicapés	5	5
Œuvres sociales	Néant	Néant
Sous-traitance	47 % du poste total salaires + ST	42 % du poste total salaires + ST
Impact territorial	Néant	Néant
Relation avec les associations	Néant	Néant
Sous-traitance à l'étranger	<0,5 %	Néant
Impact sur le développement local à l'étranger	Néant	Néant

## **ELIMINATION DES DISCRIMINATIONS EN MATIERE D'EMPLOI ET DE PROFESSION**

En application des dispositions des articles L 225-102-1 alinéa 5 et R 225-105-1 du Code de commerce, nous vous présentons les engagements de la Société dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est respectée, et le nombre d'handicapés employés par le Groupe est en légère diminution.

Par ailleurs, le Groupe a défini une politique d'emploi des seniors et a mis en place un plan d'action.

## **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Durant l'année 2014, le groupe **Infotel** a poursuivi ses efforts de recherche et de développement pour ses activités de Logiciels et de Services.

Pour les Logiciels, les dépenses de recherche et développement ont porté sur des logiciels novateurs :

- Arcsys (plate-forme technologique d'archivage), avec entre autres :
  - o le développement d'un coffre-fort numérique à authentification forte à destination de personnes physiques répondant à la norme NF Z42-020,
  - o le développement d'un outil de supervision temps-réel des flux entrants et sortants,
  - o la recherche sur les mécanismes de gestion de ressources clustérisées dans un contexte de haute disponibilité avec communication entre les différents serveurs de transfert par l'intermédiaire d'un *framework* de clusterisation,
  - o la poursuite des recherches sur l'évolution des solutions de stockage de données obsolètes dans le cadre de l'utilisation d'un super-calculateur avec des contraintes de volumétrie et de performance très élevées,
- la poursuite des recherches et développements sur notre produit iDBA ainsi que sur d'autres produits de la gamme **Infotel**.

Pour cette activité, elles se sont élevées en 2014 à un montant de 2 105 k€ entièrement portés à l'actif.

Pour les Services, les dépenses de recherche et développement ont porté sur des points variés parmi lesquels on peut citer entre autres :

- des recherches en vue du développement d'un moteur sémantique basé sur un système d'indexation permettant d'extraire des données et des documents dans des systèmes d'archivage à très forte volumétrie dans des contraintes de performance élevées ;
- la poursuite des recherches pour l'intégration d'une base de données NoSQL MongoDB au moteur de recherche Elastic afin de pouvoir associer des solutions de recherches avancées aux gros volumes d'archivages ;
- des recherches liées à la mise en ordre de textes par une méthode d'apprentissage automatique (machine learning) afin d'augmenter les performances d'extraction de métadonnées de bases d'archives scientifiques à très forts volumes ;
- des recherches et développements en vue du déploiement de point d'accès wifi à bord d'avions de ligne permettant aux tablettes des pilotes de se connecter au système d'information dans un contexte des disponibilité, de sécurité et de performance extrêmement contraint répondant aux normes de sécurité aéronautique ;
- l'étude et la conception d'un algorithme et développement d'un prototype permettant de déterminer la solution optimale parmi un ensemble de solutions dans un contexte de production industrielle avec des temps de réponse très courts et une volumétrie forte ;
- la conception d'un algorithme sur la base de calcul distribué et développement d'un outil de rapprochement automatique de documents similaires issus de la littérature scientifique avec des problématiques de performances et de volumétrie élevées.

Pour ces activités de service, les charges de recherche se sont élevées à 1 270 k€, correspondant uniquement aux charges du personnel prises dans le calcul du CIR.

Le tableau ci-dessous récapitule les charges de recherche et développement sur les trois dernières années :

En k€	2014	2013	2012
Frais de développement activés	2 105	2 440	2 425
Frais de développement comptabilisés en charges	1 270	1 349	1 945
Total frais de recherche et développement	3 375	3 789	4 370

## SITUATION DE INFOTEL DURANT L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la société **Infotel**, à une activité de création, de développement et de vente de logiciels en France et à l'étranger.

Holding animatrice du groupe, elle tire aussi ses ressources des redevances de concession de logiciels conformément à son accord de distribution avec IBM, des dividendes en provenance de ses filiales, de la part lui revenant des produits financiers, résultant de la gestion de la trésorerie du groupe.

Le résultat de **Infotel** comparé à celui de l'exercice précédent est résumé schématiquement comme suit : (en k€) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
- <b>Chiffre d'affaires</b> En baisse de <b>10,79 %</b>	<b>8.389</b>	<b>9.404</b>
- <b>Charges d'exploitation</b> En hausse de <b>0.25 %</b>	<b>9.108</b>	<b>9.085</b>
- <b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1.390</b>	<b>2.759</b>
- <b>Résultat financier</b>	<b>5.156</b>	<b>2.867</b>
- <b>Résultat courant</b>	<b>6.546</b>	<b>5.626</b>
- <b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>1.449</b>
- <b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>0.855</b>	<b>1.105</b>
- <b>Bénéfice net</b>	<b>5.691</b>	<b>5.970</b>

## ACTIVITÉ ET RÉSULTAT DES FILIALES

### ➤ **Infotel Conseil et les autres filiales françaises :**

La société **Infotel Conseil**, détenue à 100 %, exerce les activités de prestation de services du Groupe.

Elle a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de **149.154 k€** en hausse de **10,80 %** et un bénéfice de **9.025 k€**, alors que celui de l'exercice précédent s'élevait à **6.357 k€**

Pour cet exercice, **Infotel Business Consulting**, détenue à 75 % par Infotel et à 25 % par son Directeur Général, Monsieur Jean-Philippe LAMY, a réalisé un chiffre d'affaires de **3.984 k€** contre **2.985 k€** lors de l'exercice précédent, soit une progression de **33,45 %**. Le bénéfice net comptable 2014 s'est élevé à **535 k€** contre **441 k€** lors de l'exercice précédent.

**Archive Data Software** détenue à **33,33 %** par **Infotel** a réalisé un chiffre d'affaires en 2014 de **675 k€** en baisse de 42,85 % et une perte nette comptable de **49 k€**

### ➤ **Infotel Corporation (USA) :**

La société **Infotel Corporation (USA)**, détenue à 100 %, assure le support technique des logiciels aux États-Unis et gère les relations avec certains distributeurs.

Elle a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de **573 k€** en progression de **2,50 %** (**559 k€** en 2013) et un bénéfice de **2 k€**, contre **11 k€** pour l'exercice précédent.

➤ **Infotel GmbH (Allemagne) :**

La société **Infotel GmbH** (Allemagne), détenue à 100 %, n'a plus aucune activité depuis 2013.

Comme pour l'exercice précédent, la société n'a donc réalisé aucun chiffre d'affaires, ni aucun résultat.

➤ **Infotel Monaco (Monaco) :**

La société **Infotel Monaco** (Monaco), détenue à 100 %, a réalisé un chiffre d'affaires de **1 453** k€ contre **1 610** k€ lors de l'exercice précédent, marquant ainsi une baisse de **9,75** %. Le résultat de l'activité est un bénéfice de **158** k€ contre un bénéfice de **298** k€ pour l'exercice précédent.

➤ **Insoft software (Allemagne) :**

La société **Insoft Software GmbH** (Allemagne), détenue à 100 %, a réalisé un chiffre d'affaires de **1 286** k€ en augmentation de 1,82 % (**1 263** k€ en 2013). Le résultat de l'activité est un bénéfice de **271** k€, contre **328** k€ lors de l'exercice précédent.

### **ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Néant.

### **PRISES ET CESSIONS DE PARTICIPATION**

Néant.

### **PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE POUR 2015**

Même si **Infotel** dispose de bons atouts au sein de ses deux pôles d'activité, le Groupe aborde l'exercice 2015 avec confiance, mais aussi avec prudence.

L'activité Services doit tenir compte d'une concurrence active, et la croissance ne doit pas se faire au détriment de la rentabilité. L'activité Logiciels doit consolider sa progression, et capitaliser à la fois sur ses logiciels actuels et sur ses nouveaux produits, tout en s'ouvrant de plus en plus à l'international par la recherche de distributeurs et de partenariats, en particulier pour le logiciel d'archivage Arcsys.

En 2015, **Infotel** privilégiera les axes suivants :

- une action commerciale plus efficace, avec la prospection de nouveaux comptes ;
- une gestion de projets optimisée permettant de maîtriser les risques ;
- un recrutement performant en avance de phase sur les besoins commerciaux ;
- une maîtrise des coûts, qu'ils soient internes ou provenant de la sous-traitance ;
- une vigilance constante sur la qualité.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique « Performance 2016 » défini au paragraphe 6.2.2 du Document de référence avec quatre grandes directions :

- poursuivre la stratégie de développement avec les grands comptes, grâce à l'implantation de centres de service ;
- accompagner les services informatiques des grands comptes vers la mobilité ;
- aider les grands comptes à gérer les énormes volumes de données du Big Data ;
- augmenter la part de l'international.

En 2015, **Infotel** se donne pour objectif d'avoir un rythme de croissance de l'activité aussi soutenu qu'en 2014 tout en poursuivant l'amélioration de ses résultats.

## IDENTITÉ DES DIRIGEANTS DÉTENANT UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE

Les dirigeants détenant, au 31 décembre 2014, une participation directe significative dans le capital de la société **Infotel** sont les suivantes :

<u>Titulaires :</u>	<u>% Capital</u>	<u>% Droits de vote</u>
- M. Bernard LAFFORET	33,81	43,33
- M. Michel KOUTCHOUK	5,81	7,25
- Mme Josyane MULLER	3,63	4,66
- M. Jean-Marie MEYER	3,07	3,93
- M. Eric FABRETTI	2,75	3,24

Aucune acquisition, cession, souscriptions ou échanges de titres n'ont été réalisées par les membres du Conseil d'administration et le Directeur Général ainsi que toute autre personne qui, dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers a, d'une part, au sein de l'émetteur, le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie, et a, d'autre part, un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement cet émetteur ou des personnes ayant, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État, des liens personnels étroits avec les personnes ci-dessus mentionnées.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11.

Il n'existe aucune participation directe ou indirecte dans le capital de la Société en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12.

Il n'existe aucun accord entre les actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration sont décidées par l'Assemblée générale ordinaire. La durée des fonctions étant de six années.

La modification des statuts de la Société est décidée par l'Assemblée générale extraordinaire à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance.

Les pouvoirs du Conseil d'administration, l'émission ou le rachat d'actions sont récapitulés dans le tableau des délégations ci-annexé.

Il n'existe aucun accord conclu avec la Société qui modifierait ou prendrait fin en cas de changement de contrôle de la Société et porterait atteinte à ses intérêts.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se compose des membres suivants :

- **Monsieur Bernard LAFFORET**, Président, Directeur Général
- **Monsieur Michel KOUTCHOUK**, Administrateur et Directeur Général Délégué
- **Madame Josyane MULLER**, Administrateur et Directeur Général Délégué

Nous vous proposons de nommer **Madame Hélène KERMORGANT** en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Janina COHEN, démissionnaire.



Madame Hélène KERMORGANT remplit la condition d'indépendance requise par le Code Middenext dans la mesure où celle-ci n'a entretenu au cours des trois dernières années aucune relation financière, contractuelle ou familiale susceptible d'altérer l'indépendance de son jugement.

De plus, Madame Hélène KERMORGANT n'a jamais été commissaire aux comptes, ni expert-comptable de la Société.

Madame Hélène KERMORGANT présente toutes les compétences requises en matière financière et comptable pour exercer la présidence du Conseil d'administration réuni en formation de Comité d'audit.

En effet, Madame Hélène KERMORGANT est diplômée expert-comptable et commissaire aux comptes.

Après avoir rempli les fonctions de Directeur financier adjoint, de 1994 à 1999, auprès d'une SEML, elle a rejoint le cabinet COREVISE-RSM Paris en qualité de Directrice de mission puis d'associée.

Elle exerce les fonctions de commissaire aux comptes signataires auprès de PME, d'ETI et de groupes cotés de renom.

### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Etant précisé que les conventions réglementées sont conclues avec des filiales détenues à 100 % par la Société et ne sont donc pas soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration (art. L. 225-39 du Code de commerce).

Par ailleurs, aucune convention n'a été conclue directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital (art L. 225-102-1, dernier alinéa du Code de commerce).

### **CHARGES NON DEDUCTIBLES VISÉES A L'ARTICLE 39-4 DU C.G.I.**

Les comptes de l'exercice écoulé font apparaître au titre des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I des amortissements excédentaires de 2.706 Euros et donnant lieu à un impôt théorique au taux de 33,33 % de 902 Euros.

### **PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2014 :

- Salariés d'Infotel Conseil : 46 510 actions, représentant 0,70% du capital social d'Infotel au travers d'un plan d'épargne entreprise.

### **LISTE DES MANDATS SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

## **RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte des rémunérations de toute nature et des avantages en nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social :

- **Monsieur Bernard LAFFORET**, Président et Directeur Général :
  - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **216 k€**
- **Monsieur Michel KOUTCHOUK**, Directeur Général Délégué:
  - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **196 k€**
- **Madame Josyane MULLER**, Directeur Général Délégué:
  - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **192 k€**
- **Monsieur Jean-Marie MEYER**, Directeur Général Délégué :
  - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **210 k€**
- **Monsieur Eric FABRETTI**, Directeur Général Délégué :
  - une rémunération et des avantages en nature s'élevant à un montant brut global de **210 k€**

Ces rémunérations correspondent aux éléments fixes de la rémunération des mandataires sociaux, qui ne comprend pas d'éléments variables ou exceptionnels.

Étant observé qu'aucun de ces mandataires sociaux ne perçoit de rémunération ou d'avantage en nature dans les sociétés contrôlées par **Infotel** au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Aucune stock-option (options de souscription ou option d'achat d'actions), ni aucun instrument donnant droit accès au capital n'a été attribué à des bénéficiaires ayant la qualité de mandataires sociaux au moment de l'attribution.

Aucun prêt, ni garantie n'a été accordé en faveur des mandataires sociaux.

Il n'existait pas d'engagement de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

## **JETONS DE PRÉSENCE**

Aucun jeton de présence n'est alloué au Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2014, s'élevant à **5.691.166,10** Euros, de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice .....	<b>5.691.166,10 €</b>
- Augmenté du Report à Nouveau créateur .....	<b>7.103.921,53 €</b>
	<hr/>
- Formant un Bénéfice distribuable de .....	<b>12.795.087,63 €</b>
- A titre de dividendes .....	<b>5.325.564,00 €</b>
soit <b>0,80</b> Euros pour chacune des <b>6.656.955</b> actions composant le capital social	
- Le solde, soit la somme de .....	<b>7.469.523,63 €</b>
en instance d'affectation au Report à Nouveau	<hr/>
<b>TOTAL EGAL au bénéfice distribuable .....</b>	<b>12.795.087,63 €</b>

Le dividende sera détaché le 27 mai 2015 et mis en paiement à compter du 25 mai 2015.

Le montant des dividendes sera par ailleurs ajusté afin de tenir compte du nombre d'actions auto détenues et non rémunérées. La somme correspondante sera affectée automatiquement au poste Report à nouveau.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif, après application de l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3 2<sup>e</sup> du Code Général des Impôts. Etant aussi précisé que les dividendes distribués feront l'objet, pour les personnes physiques, d'un paiement à la source des prélèvements sociaux de 15,5% et, dans la plupart des cas, de la taxation forfaitaire de 21%.

D'autre part, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé, au titre des trois précédents exercices, aux distributions de dividendes suivantes :

- **Exercice clos le 31/12/2011** : Un dividende par action de 2,25 Euros, donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.
- **Exercice clos le 31/12/2012** : Un dividende par action de 2 Euros, donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.
- **Exercice clos le 31/12/2013** : Un dividende par action de 3,50 Euros, donnant droit à un abattement de 40 %, au profit des personnes physiques.

## **INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES TITRES**

L'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2014 a autorisé le Conseil d'administration à acquérir en Bourse un nombre maximum d'actions correspondant à 10 % du capital social de la société calculé au jour de la décision d'achat, déduction faite des éventuelles actions revendues pendant la durée de l'autorisation, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et a fixé le prix maximum d'achat à 40 euros, à l'issue de la réalisation de la division par cinq des actions décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2014.

Cette autorisation est valable pour une durée de dix-huit mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale du 22 mai 2013.

Cette autorisation n'a donné lieu à aucun achat d'actions propres dans le cadre du programme de rachat, et ce, entre le 21 mai 2014 et le 25 mars 2015. Au 31 décembre 2014, la Société détenait 5.267 actions propres rachetées dans le cadre du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2014, la Société ne détenait aucune action propre rachetée dans le cadre de programmes de rachats antérieurs. Ces actions ont fait l'objet d'une cession hors marché en mars 2014.

Les opérations effectuées au titre du contrat de liquidité conclu avec la Société Gilbert Dupont, sont les suivantes entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014 :

	Quantité	CUMP	Montant brut
Achat	107.635	18,1308 €	1 951 509,18 €
Vente	107.753	29,5467 €	1.943.020,36 €

**Monsieur Michel KOUTCHOUK**  
*Directeur général délégué*

# INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.662.782 Euros  
Siège social : 36 Avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II  
93170 BAGNOLET

317 480 135 RCS BOBIGNY  
SIRET : 317 480 135 000 35

## LISTE DES ADMINISTRATEURS FONCTIONS EXERCÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS (Au 31 décembre 2014)

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 20 MAI 2015

	<b>NOM, PRÉNOM USUEL DES ADMINISTRATEURS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX</b>	<b>FONCTIONS OCCUPÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS</b>
	<b>Administrateurs</b>	
1	Bernard LAFFORET, Président, Directeur Général	- « Président-Director » d'INFOTEL CORP. - Président Administrateur-délégué d'Infotel Monaco
2	Michel KOUTCHOUK	- « Director » d'INFOTEL CORP
3	Josyane MULLER	- Président de la S.A.S. INFOTEL CONSEIL
4	Janina COHEN	- Néant
	<b>Directeurs Généraux Délégués</b>	
1	Michel KOUTCHOUK	- ci-dessus indiqué
2	Josyane MULLER	- ci-dessus indiqué
3	Jean-Marie MEYER	- Directeur Général d'Infotel Conseil - Administrateur-délégué d'Infotel Monaco - Gérant d'Insoft Software GmbH - Gérant d'Infotel GmbH
4	Eric FABRETTI	- Président d'Infotel Business consulting

NATURE DES INDICATIONS	2010	2011	2012	2013	2014
<b>1. Situation financière à la fin d'exercice</b>					
a - Capital social	2.659.182	2.661.382	2.662.782	2.662.782	2.662.782
b - Nombre d'actions émises	1.329.591	1.330.691	1.331.391	1.331.391	6.656.955
c - Nombres d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>2. Résultat global des opérations effectives</b>					
a - Chiffre d'affaires hors taxes	8.156.637	9.563.636	8.146.966	9.404.012	8.388.865
b - Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	3.533.788	7.622.579	5.528.370	8.631.707	8.222.868
c - Impôt sur les bénéfices	1.016.007	1.125.144	436.491	1.105.142	854.984
d - Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1.884.680	5.608.599	3.889.576	5.969.629	5.691.166
e - Montant des bénéfices distribués	3.323.977	2.994.055	2.662.782	4.659.868	5.325.564
<b>3. Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a - Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,89	4,88	3,82	5,65	1,11
b - Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1,42	4,21	2,92	4,48	0,85
c - Dividende versé à chaque action	2,50	2,25	2,00	3,50	0,80
<b>4. Personnel</b>					
a - Nombre de salariés	5	5	5	5	5
b - Montant de la masse salariale	1.116.873	1.024.950	1.035.540	1.036.847	1.031.949
c - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	417.398	378.392	377.681	373.184	377.067

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS**

<b>Assemblée</b>	<b>Type de délégation</b>	<b>Montant autorisé</b>	<b>Délai</b>	<b>Montant utilisé</b>
22 mai 2013	Émission d'actions et de valeurs mobilières	1 300 000 euros	23 juillet 2015	0
21 mai 2014	Rachat d'actions propres	10 % du capital de la société calculé au jour de la décision d'achat, déduction faite des éventuelles actions revendues dans le cadre de la présente autorisation	20 novembre 2015	0